

**HERMINE S.**

**Senior strategic planner  
Greater London Authority (Londres)**



**Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?**

Je travaille à la mairie de Londres, au sein du service 'Aménagement du Territoire et Urbanisme'. A ce titre, j'ai contribué ces dernières années à la rédaction du plan d'urbanisme de Londres. J'ai récemment changé d'équipe et j'instruis maintenant les demandes de permis de construire pour les grands projets de la ville, en tant que "senior strategic planner". Mes responsabilités incluent le conseil aux promoteurs et architectes, mais aussi aux collectivités locales sur leurs projets de développement. J'évalue la conformité des projets avec les priorités de la ville en matière d'urbanisme, je négocie avec les porteurs de projets, rédige les rapports et présente certains projets au Maire.

**Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?**

Après l'obtention de ma licence et maîtrise (Master 1) de géographie, j'ai fait une année de droit à l'Université Lyon Lumière 2 (Master 2). J'ai par la suite directement recherché un travail en Angleterre.

J'ai commencé ma carrière professionnelle à Londres, en travaillant sur le Fonds Social Européen, dans un organisme public qui s'appelait "Learning and Skills Council". Bien que ce travail ne relève pas du secteur de l'aménagement du territoire, cette expérience m'a permis de rentrer sur le marché du travail anglais, de m'y acclimater et d'améliorer ma pratique de la langue.

Ayant toujours l'intention de travailler dans le secteur de l'aménagement du territoire, j'ai postulé pour un autre travail, dans une autre structure publique en charge du développement économique de la ville. Si mes responsabilités étaient dans la lignée de mon poste précédent, ce changement m'a permis de travailler dans une structure chargée du développement physique de la ville et ainsi de mieux comprendre quels en étaient les acteurs et les problématiques en terme d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

J'ai essayé pendant plusieurs années de me réorienter vers l'aménagement du territoire, mais cela a été difficile, car la profession de "planner" est régulée et protégée par un corps de métier : le Royal Town Planning Institute (RTPI). Un des premiers critères de sélection lorsque l'on postule dans ce secteur est d'appartenir à ce corps de métier. J'ai quand même eu l'opportunité de débiter en 2009 à la mairie de Londres dans le service aménagement. J'ai en parallèle monté un dossier pour devenir membre du RTPI. Ceci nécessitait de suivre et valider un cours de "mise à niveau" à distance, sur le système anglais d'aménagement du territoire. Je suis maintenant membre du RTPI, depuis mars 2014, et cela fait 5 ans que je travaille à la mairie.

**Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?**

La formation en géographie m'a aidé à comprendre les problématiques liées à l'aménagement du territoire, mais ce sont surtout les stages en entreprises qui m'ont beaucoup aidé, en particulier le stage de maîtrise (Master 1), que j'ai réalisé dans une collectivité territoriale en Angleterre, dans le service "économie et développement territorial". Cette expérience m'a beaucoup aidée lors de mes entretiens d'embauche.